

## SOUTENONS BRUNO RIVIERE PROTÉGEONS NOS EMPLOIS

### À QUI LE TOUR DEMAIN ?

**La direction régionale protège les futurs dividendes des actionnaires du Groupe La Poste et pour cela, une solution : le licenciement abusif !**

Bruno Rivière qui était auparavant infirmier à La Poste a intégré, depuis 3 ans, le service de Prévention, Santé et Sécurité au travail après avoir été victime de harcèlement dans son service en 2018. La direction n'ayant pas réussi à se débarrasser de lui, elle tente un nouveau coup : une proposition de rupture conventionnelle en novembre dernier. Bruno a refusé cette proposition. Il souhaite rester dans l'entreprise. Il est malheureusement en arrêt depuis 1 an en raison de ses conditions de travail qui se sont extrêmement dégradées et ne demande qu'à revenir et travailler dans de meilleures conditions. **Est-ce trop demandé ?**

Un refus, ça ne leur plaît pas !! En décembre, il reçoit une lettre d'entretien préalable au licenciement. **SCANDALEUX !**

**Comment ne pas être révolté.e.s ! Et demain, ce sera le tour de laquelle ou duquel d'entre nous ? Toi, le postier, toi, la guichetière, toi, la cadre, toi le conseiller bancaire ?**

**Bruno est également membre du CHSCT pour la CGTR... Une attaque de plus pour notre Organisation Syndicale.**

**Ça commence à faire beaucoup !**

**Nous ne pouvons pas rester sans rien faire.**

**Nous appelons toutes les salariées et tous les salariés de La Poste à venir soutenir notre collègue Bruno et à défendre nos emplois. La FAPT CGTR a déposé un préavis de grève à partir de lundi 20 février.**

**RASSEMBLEMENT :**

**Lundi 20 février 2023**

**À partir de 8 heures**

**Au centre Financier de Saint Denis**

**NOU LÉ PA PLIS NOU LÉ PA MOIN, RESPEK A NOU !**

